



n'co  
ROMAN

Claude Sorel

Cet  
étrange  
monsieur  
Robert

**Claude Sorel**

**Cet étrange  
monsieur Robert**

Roman

# Table des matières

Le 6 de la rue Georges Dumas

Lucienne Ferrand

1<sup>er</sup> droite : Famille Lacroix

1<sup>er</sup> gauche : docteur Trémoulet

2<sup>e</sup> droite : Jean Roger et Hélène Martel

2<sup>e</sup> gauche : Famille Granges

3<sup>e</sup> droite : Rose Lelievre

3<sup>e</sup> gauche : Eugénie Devernes

4<sup>e</sup> gauche : Pierre et Adeline Payet

5<sup>e</sup> droite : Théodore Rioner

5<sup>e</sup> gauche : Famille Pairoux

6<sup>e</sup>, les combles : Albert Duchenet

4<sup>e</sup> droite : monsieur Robert

Épilogue

## Le 6 de la rue Georges Dumas

À la question, « Robert, c'est son nom de famille ou son prénom ? » Lucienne Ferrand, l'ex-concierge, n'avait jamais pu répondre avec certitude. Elle n'en savait rien.

Pourtant, elle avait bien sa petite idée, mais celle-ci ne s'était jamais traduite en certitude. Lucienne disait qu'elle avait toujours l'ardent besoin d'être certaine d'une chose pour l'affirmer. Elle ajoutait, en baissant quelque peu la voix, qu'elle n'aimait pas les mensonges, à l'exception de ceux qu'elle faisait très régulièrement à l'abbé Grattefoi lors de sa confession trimestrielle. Il faut bien avouer qu'il était plutôt curieux, cet abbé, toujours à vous poser des questions insidieuses sur votre façon de vivre et sur vos mœurs. Cela étant dit, Lucienne n'hésitait pas à prêcher le faux pour tenter de connaître la vérité, bien que n'aimant pas les mensonges. Enfin, pas n'importe quelle vérité ; ce à quoi elle tenait, Lucienne, c'était une vérité lui paraissant conforme à l'idée qu'elle s'en faisait. Si d'aventure cette vérité ne répondait pas à ses attentes, elle n'hésitait pas un seul instant à la rejeter, au grand dam de ses interlocuteurs. Alors, à l'époque où elle était concierge en activité, lorsque

l'un des habitants de l'immeuble posait à Lucienne l'éternelle question... :

«Monsieur Robert, c'est son nom de famille ou son prénom?»

... Invariablement, elle répondait :

— Je n'en sais rien, le mieux serait que vous lui demandiez directement, et que vous veniez m'en donner la réponse.

Bien évidemment, personne dans l'immeuble n'avait osé poser la question directement à monsieur Robert.

D'une part, parce qu'ils ne le croisaient que très rarement, l'évitant minutieusement, pour ne pas dire le fuyant, d'autre part, mais là ils n'en faisaient jamais état, lorsqu'ils n'avaient pu éviter la rencontre avec monsieur Robert, ils se contentaient de lui adresser le bonjour d'une manière distante, se satisfaisant de le saluer sans le moindre regard, d'un simple hochement de tête à peine perceptible, si imperceptible qu'il n'était pas illégitime de se demander s'il avait eu lieu.

À ce hochement de tête, monsieur Robert répondait lui aussi par un hochement de tête. Cependant, le hochement de tête de monsieur Robert était d'une ampleur dix fois supérieure à celui dont on venait de le gratifier. La grande différence existante entre ces deux attitudes résidait dans le fait que premièrement, le hochement de tête de monsieur Robert était franc, deuxièmement, il regardait ostensiblement droit dans les yeux, pour autant qu'il pût apercevoir leurs yeux, les personnes à qui le salut matérialisé par son hochement de tête était destiné.

En revanche, jamais il n'avait pu croiser réellement le regard de l'un des habitants de l'immeuble lors de l'un de ces échanges de civilité aussi modestes que silencieux.

Lucienne était la seule à oser regarder monsieur Robert dans

les yeux. Cependant, ce regard ne durait jamais plus de quelques secondes. Toutefois, monsieur Robert accompagnait toujours cet échange de regard avec Lucienne d'un sourire comparable à celui qu'arbore La Joconde, c'est-à-dire énigmatique. Lucienne a toujours pris ce sourire pour un signe de connivence.

Ce n'était sûrement pas avec un tel moyen interrogatoire que la réponse à la question que les habitants de l'immeuble posaient sans relâche à Lucienne leur serait donnée.

L'obtention du fameux renseignement était loin d'être acquise.

L'immeuble de cinq étages, situé au six de la rue Georges Dumas, est de type haussmannien. Il comporte dix appartements, deux par étage, auxquels il convient d'ajouter au rez-de-chaussée le petit appartement et la loge de l'ancienne concierge, Lucienne Ferrand. Il faut également inclure l'appartement créé dans les combles, dont toutes les chambres de bonne ont été regroupées en un seul appartement par monsieur Rioner, le propriétaire d'un appartement au cinquième. Cet appartement, Théodore Rioner en avait fait l'acquisition quelques années avant son décès. Tous les appartements de l'immeuble sont occupés par leur propriétaire, à l'exception, précisément, de celui situé dans les combles, qui est en location, actuellement occupé par un vieil homme ruiné, Albert Duchenet, un égyptologue qui avait eu bien des aventures rocambolesques avant d'échouer à cette adresse.

Lucienne avait conservé le tableau qui était apposé autrefois dans le hall de l'immeuble, près de la porte de sa loge, sur lequel figuraient le nom des occupants et l'étage auquel ils demeuraient. Cette table des matières faisait double emploi maintenant que des boîtes aux lettres avaient été installées sur

le mur juste en face de la loge. Lucienne, sans rien demander aux autres habitants, avait pris soin de récupérer le tableau au moment où les ouvriers étaient venus pour la mise en place des boîtes.

Elle avait installé son butin, avec mille précautions, dans son appartement, sur le mur de droite, juste à côté de sa porte d'entrée. Pour ce faire, elle avait déplacé le tableau sur lequel elle accrochait les clés des habitants partis en vacances qui lui avaient confié à cette occasion l'arrosage de leurs plantes vertes.

Lucienne était fière de cette prise qui trônait tel un trophée prestigieux dans sa loge. Elle y avait inscrit, sous les noms, un certain nombre d'annotations complétant l'information concernant les occupants des lieux.

Lucienne ne parlait jamais des combles, mais toujours du sixième étage. Elle en parlait comme d'un endroit où seuls les plus téméraires, les plus audacieux ou les plus sportifs s'aventuraient. Elle ajoutait, non sans un léger brin de condescendance : « Et ceux qui y sont contraints ». Instillant ainsi, mais sans méchanceté, une espèce de hiérarchie entre les propriétaires et l'unique locataire.

En parlant d'un sixième étage, Lucienne appuyait également sur la difficulté que représentait, pour une femme de son âge, l'ascension d'une volée de six étages. Cette ascension représentait, du temps où elle officiait en qualité de concierge, son Himalaya quotidien.

Enfin, au rez-de-chaussée de l'immeuble, juste à droite du hall, se trouvait la loge et l'appartement de madame Lucienne Ferrand, la concierge, ou plus exactement l'ex- concierge.

***Rez-de-chaussée***

***Droite :*** Mme Lucienne Ferrand / Concierge

***Premier étage***

***Droite :*** M. et Mme Lacroix

Et leur fille handicapée Gabrielle

***Gauche :*** Monsieur Trémoulet

Médecin à la retraite / Dernier arrivé

***Deuxième étage***

***Droite :*** M. et Mme Martel

Couple sans histoire (ancien assureur)

***Gauche :*** M. et Mme Granges

Et leurs deux jeunes enfants

***Troisième étage***

***Droite :*** Mme Rose Lelievre

Une petite dame très gentille

***Gauche :*** Mme Eugénie Devernes

Femme difficile La Générale.

***Quatrième étage***

***Droite :*** M. Robert

Quel homme bizarre et étrange

***Gauche :*** M. et Mme Payet

Commerçants retraités (Chaussures)

***Cinquième étage***

***Droite :*** M. Théodore Rioner

Célèbre critique d'art

***Gauche :*** M. et Mme Pairoux

Ils vont souvent sur la Côte d'Azur Basque

***Combles :***

M. Albert Duchenet

Égyptologue locataire de M. Rioner

# Lucienne Ferrand

Lors de l'une des réunions annuelles de copropriété, réunions auxquelles monsieur Robert participait toujours, bien qu'il n'y prît jamais la parole, la question du remplacement de la concierge qui avait atteint l'âge de la retraite fut abordée.

Les discussions houleuses où les intérêts divergents furent l'occasion pour certains copropriétaires de montrer leur véritable nature. Pour des raisons budgétaires, les copropriétaires aboutirent à la conclusion qu'il fallait supprimer le poste de concierge. Seul Théodore Rioner vota contre cette résolution.

Pourquoi supprimer la concierge? C'est un petit personnel pratique et peu coûteux, avança-t-il en guise d'argument.

Cette remarque lui valut l'inimitié de plusieurs habitants qui trouvèrent celle-ci plus que déplacée, mesquine, peu flatteuse à l'égard de Lucienne, mais bien en adéquation avec le personnage. En effet, cet homme dont les revenus étaient visiblement très confortables s'était toujours organisé pour ne jamais être présent en fin d'année, période des étrennes dont Lucienne était gratifiée avec plus ou moins de largesse par les habitants.

Monsieur Robert était le plus généreux d'entre eux. Il ne lui donnait jamais de la main à la main l'enveloppe contenant

ses étrennes, comme le faisaient les autres habitants. Lucienne trouvait dans sa boîte aux lettres l'enveloppe de monsieur Robert contenant ses étrennes, accompagnées d'un petit mot très gentil.

À la suite de la décision prise en réunion de supprimer le poste de concierge, la loge et le petit appartement de deux pièces qui la jouxtait furent mis en vente.

C'est la concierge elle-même qui fit l'acquisition du lieu où elle avait passé près de vingt ans. Du statut de concierge, Lucienne accédait, par cet achat, au statut de copropriétaire.

De par ses fonctions de concierge, Lucienne avait toutes les cartes en main pour résoudre « l'énigme » qui, sans être l'unique sujet de préoccupation quotidien, n'en demeurait pas moins un point récurant. Ce sujet intriguait l'ensemble des habitants du six de la rue Georges Dumas, à l'exception de deux d'entre eux, Albert Duchenet et Théodore Rioner.

Qui était donc ce monsieur Robert, cet étrange voisin du quatrième étage? Que pouvait-il bien faire dans la vie?

En sa qualité de concierge puis d'ex-concierge, Lucienne avait de tout temps distribué l'ensemble du courrier adressé aux habitants de l'immeuble. Elle assurait personnellement cette distribution dans les boîtes aux lettres, le facteur ayant, pour des raisons inconnues à ce jour, refusé de le faire après la disparition officielle de la concierge. Lucienne disposait donc d'un poste d'observation essentiel pour suivre les aventures épistolaires de monsieur Robert.

Cette observation n'était pas aisée, car monsieur Robert ne recevait que très peu de courrier. Les rares correspondances qu'il recevait étaient toujours ainsi libellées :

Monsieur Robert

6, rue Georges Dumas  
75017 Paris

Il n'y avait jamais d'autre mention. Pas le moindre second prénom susceptible de lever la confusion. Un simple « monsieur Robert », rien de plus.

Alors, pour Lucienne, le nom de Robert inscrit sur les lettres reçues ne pouvait, en aucun cas, être son prénom, mais était forcément son nom de famille. Écrit-on à son correspondant en indiquant sur l'enveloppe son prénom en lieu et place de son nom ?

La réponse pour la majorité des personnes interrogées semble évidente. Elle ne l'était pas pour Lucienne et les autres habitants de l'immeuble. Quelque chose, un je-ne-sais-quoi, l'empêchait d'en avoir la complète certitude. Lucienne était, à l'image de tous les habitants du six, dans l'expectative.

Elle se souvenait de son oncle paternel chez qui elle allait en vacances étant enfant. Cet oncle, Georges Lechat, vivait dans un petit village au nord d'Annecy et dont il avait été maire plusieurs mandats de suite. Là-bas, tout le monde sans exception, appelait son oncle : monsieur Georges. Alors, il n'était pas impensable que l'on procédât de la même façon pour monsieur Robert.

Lucienne avait eu l'occasion de parler plusieurs fois du cas de monsieur Robert avec Ginette Lefebvre, la concierge du quatre de la rue Georges Dumas.

Soit dit en passant, l'immeuble du quatre n'avait pas la classe de celui du six. La façade ne présentait pas les mêmes belles pierres de taille et les fenêtres n'avaient pas la hauteur des appartements bourgeois. Enfin, détail qui avait une importance non négligeable aux yeux de Lucienne, sur la façade du six, on

pouvait lire, gravé au niveau du premier étage, juste en dessous de la fenêtre du salon du docteur Trémoulet :

G. Léopard Architecte DPLG.

Alors que sur la façade du quatre, au niveau du premier étage, au-dessus du porche d'entrée, une simple plaque indiquait :

Propriété de la compagnie d'assurances  
La Protection Suisse  
Maison fondée en 1895.

Pour en revenir à Ginette Lefebvre, elle avait dans ses «locataires», comme elle disait et bien que tous les habitants du quatre soient propriétaires, un certain « monsieur Gérard ». Elle avait assuré à Lucienne que le courrier qui lui était adressé l'était à monsieur GÉRARD Louis ou à monsieur Louis GÉRARD. Dans les deux cas, Gérard était très souvent écrit en lettres majuscules, levant ainsi toutes ambiguïtés sur l'identification du nom et du prénom. Alors là, bien sûr c'était facile, d'autant plus facile que monsieur Gérard, homme d'un commerce agréable aux dires de Ginette, lui avait lui-même donné l'information.

Lucienne avait toujours pensé, sans avoir la moindre preuve, que Ginette avait eu une aventure avec monsieur Gérard, et que cette « relation amoureuse » avait grandement facilité la confiance. Ginette avait toujours refusé de confirmer ou d'infirmer cet aspect des choses, laissant Lucienne sur sa faim.

Lucienne, que l'idée même d'une relation amoureuse avec monsieur Robert révoltait, ne se serait jamais laissée aller jusqu'à cette extrémité pour obtenir le renseignement.

Bien qu'officiellement il n'y ait plus de concierge dans l'immeuble, Lucienne continuait, comme par le passé, à y faire ce qu'elle avait toujours fait pendant plus de vingt ans. Elle sortait au petit matin, quel que soit le temps, les poubelles trois fois par semaine. Elle entretenait également la propreté du hall d'entrée tous les vendredis matin. Toutes ces tâches, elle les faisait gracieusement.

« Cela me maintient en forme », avait-elle dit.

Il lui arrivait encore quelques fois, mais c'était de plus en plus rare, d'arroser les plantes de certains habitants de l'immeuble lorsqu'ils partaient en vacances. À ce jour, il n'y avait eu que deux exceptions, les plantes de monsieur Robert, et de celles d'Eugénie Devernes. D'ailleurs en avaient-ils ? Lucienne ne s'était jamais vraiment posé la question. Comme tous les occupants de l'immeuble, elle n'était jamais entrée chez monsieur Robert ni chez Eugénie Devernes pour le constater.

Depuis la suppression de son poste de concierge, Lucienne ne faisait plus le ménage dans les escaliers ni ne montait le courrier. Elle se contentait, et c'était déjà très aimable de sa part, disait-elle, de glisser lettres et journaux dans les boîtes nouvellement installées dans le hall de l'entrée.

L'installation de ces boîtes avait d'ailleurs donné lieu à de nombreuses altercations entre Eugénie Devernes et Rose Lelievre, les deux voisines de palier du troisième étage. Elles s'étaient âprement disputé la première boîte de la rangée. Personne dans l'immeuble n'avait compris l'intérêt que représentait cette première boîte, pas plus que les raisons de cette rivalité passionnée.

Eugénie Devernes avait usé de tous les arguments, même les plus spécieux, pour faire admettre le bien-fondé de sa demande. Elle avait avancé son âge, estimant qu'il lui donnait la priorité dans la préséance. Devant l'insuccès de cet argument, elle

annonça à son adversaire du moment que son ancienneté dans l'immeuble lui procurait l'avantage de choisir sa boîte avant Rose. Cet argument, comme le précédent, tomba à plat. Elle finit par évoquer l'étage auquel se situait son appartement, mais se rendit compte immédiatement de l'absurdité de cette référence, son appartement étant situé au même étage que celui de Rose. N'ayant plus réellement de prétextes, elle avait tenté, en ultime recours, de faire jouer sa position sociale, le grade de sous-officier de marine de son défunt mari. Et quand Eugénie Devernes parlait de son sous-officier de mari, elle ne disait pas «la Marine Nationale», elle disait «La Royale». Pour obtenir gain de cause dans le différend qui l'opposait à Rose Lelievre, elle était allée jusqu'à comparer le parcours professionnel de leurs époux respectifs. Eugénie Devernes expliquait doctement que le mari de Rose Lelievre n'avait été qu'un simple employé, un employé subalterne, un salarié de la compagnie d'électricité. Alors que Monsieur son époux, lui, avait été un grand marin, un homme de mer, un haut gradé de la Royale.

Finalement, pour mettre un terme à cette dispute sans véritable intérêt, le docteur Trémoulet et la famille Lacroix proposèrent, de concert, une attribution des boîtes par tirage au sort, mettant ainsi tout le monde à égalité. Les habitants de l'immeuble acceptèrent ce mode d'affectation, seule Eugénie Devernes s'y opposa. Devant la majorité qui lui faisait face, elle fut contrainte, malgré sa réticence, d'accepter à contrecœur la décision commune. Lucienne fut chargée d'organiser cette loterie. Les boîtes furent numérotées et les numéros inscrits sur des petits bouts de papier mis dans un saladier. Dans un second saladier, le nom de chaque propriétaire fut noté sur un autre morceau de papier, et le tout installé dans le hall d'entrée sur une table pliante prêtée par la famille Granges. En présence de l'ensemble des habitants et pour l'occasion du syndic, Lucienne

procéda au tirage.

Par un coup du sort des plus favorables, Rose Lelievre se vit allouer la deuxième boîte, tandis qu'Eugénie Devernes ne recevait que la dixième et antépénultième. Elle cria aussitôt au scandale, prenant à témoin le pauvre syndic. Elle récusait ce mode de tirage au sort, elle demandait de la manière la plus officielle à ce que ce soit chaque propriétaire qui tire un numéro.

— Ainsi, aucune magouille ou aucun petit arrangement ne sera permis!

Par ces mots, elle mettait directement en cause la parfaite impartialité de Lucienne, dont la défense fut immédiatement assurée par le syndic lui-même :

— Madame Devernes, en tant que syndic, je n'approuve pas ce que vous venez de dire. Le tirage au sort organisé l'est en toute transparence, et rien ne vous permet de mettre en doute son déroulement.

Devant cette charge inattendue, Eugénie Devernes se tut, et le tirage au sort reprit dans un silence religieux. Lorsque les deux saladiers furent vides, le syndic prit congé en saluant l'ensemble des propriétaires. Pour autant, Eugénie n'avait pas désarmé. Elle tenta d'échanger sa boîte avec celle de Lucienne que le sort avait mieux lotie, puisqu'elle avait hérité de la quatrième. Devant le refus de Lucienne, Eugénie tenta de nouveau sa chance auprès du docteur Trémoulet, celui-ci déclina l'offre. Elle n'osa jamais demander à monsieur Robert un échange quelconque de boîtes, pourtant ce dernier s'était vu attribuer la première boîte, la boîte qu'elle convoitait tant.

L'épisode des boîtes à lettres n'était pas totalement clos, Eugénie Devernes avait encore de la ressource. Lorsqu'il s'était s'agit de choisir le type de caractère avec lequel le nom et l'étage

auquel résidaient les habitants seraient gravés sur les petits rectangles de cuivre apposés sur les façades des boîtes, Eugénie avait, encore une fois, montré toute l'étendue de son fichu caractère.

Chacun fut invité à donner son avis sur le sujet. Finalement, la majorité opta pour la police dite «Time New Roman», une police classique, intemporelle. Seule Eugénie souhaitait quelque chose de moins classique, de plus élaboré. Elle tenta de convaincre l'assistance que la police «Harrington» était plus en adéquation avec le standing de l'immeuble.

Ce lettrage donnerait un style anglais très chic aux boîtes à lettres, lesquelles, il faut bien le dire, ne sont pas spécialement esthétiques, avait-elle dit.

Elle fut déboutée de sa demande, ce qui, une fois de plus, la mit dans une colère qui dura pratiquement un mois.

Lucienne Ferrand n'était arrivée qu'en 1980 dans l'immeuble.

À sa prise de fonctions, monsieur Robert y vivait déjà seul. Sa mère était morte quelques années plutôt dans des circonstances assez troubles. Circonstances troubles comme les eaux du lac Inférieur du bois de Boulogne dans lesquelles elle s'était noyée un dimanche après-midi du mois de juillet 1978.

Alors qu'ils étaient tous les deux en promenade sur le lac, comme ils le faisaient très régulièrement, la barque pour une raison inconnue avait chaviré. Monsieur Robert, pourtant réputé excellent nageur, n'avait pu sauver sa mère de la noyade malgré tous ses efforts.

De ce fait, Lucienne n'avait jamais connu la mère de monsieur Robert. Autrement, la question ne se serait jamais posée. Elle n'aurait pas hésité une seule seconde à lui demander si Robert était son nom ou son prénom, même s'il paraît évident qu'une femme ne puisse pas porter le prénom de Robert.

C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, à la question : « Robert, c'est son nom de famille ou son prénom? », Lucienne Ferrand ne pouvait répondre avec certitude.

Lucienne est veuve. Elle n'évoque jamais son mari, pas plus qu'elle ne fait de confidences sur sa vie d'avant. Pas un seul habitant de l'immeuble ne pourrait donner le prénom de ce mari dont elle ne parle jamais, pas plus qu'il ne pourrait dire le métier qu'il exerçait. Sur ce sujet Lucienne, oh combien bavarde d'ordinaire, était d'un mutisme absolu. Jamais elle ne se laissait aller à quelques révélations sur son passé. Peut-être ce dernier représentait-il pour elle une période douloureuse dont elle ne souhaitait pas raviver le souvenir. Elle n'y fit allusion qu'une seule fois, au moment des incendies gigantesques qui eurent lieu dans le sud de la France. Au cours d'une discussion avec Rose, elle lui dit :

— Mon mari m'y a emmenée une année au mois de juillet, mais c'est le passé, n'en parlons plus.

Coupant ainsi toute velléité de poser des questions.

Lucienne, c'est une petite bonne femme ronde, joviale, souriante, toujours prête à rendre service, toujours prête à écouter les « racontars », les « on-dit ». Elle avoue volontiers raffoler de ces petites histoires, fausses ou bien réelles, ces histoires qui vous donnent à penser qu'en définitive, vous avez eu de la chance dans votre vie, ou bien au contraire, que le sort s'est véritablement acharné sur vous. Elle était toujours prête à colporter ces racontars à qui voudra lui prêter une oreille attentive. Elle n'hésitait pas, quitte à les travestir, à leur donner un aspect plus dramatique encore que celui qu'ils offraient ou à les enjoliver pour accentuer leur côté conte de fées.

Lucienne ne se plaignait jamais, sauf d'une seule chose, des escaliers :

— Ils auraient tout de même pu faire installer un ascenseur ! Un immeuble de ce standing, c'est regrettable pour ne pas dire honteux. Rendez-vous compte, monsieur, cent quinze marches plusieurs fois par jour, pour une femme de mon âge, un véritable calvaire.

Cinq étages, six en comptant les combles, c'était trop pour Lucienne. Combien de jurons, combien d'invectives à l'encontre de ces maudits escaliers ! Combien de litres de sueur avaient coulé sur son front ! Combien d'efforts avait-elle produits ! Quelle quantité d'huile de coude avait-elle dépensée, pour que ces monstrueux, ces abominables, ces épouvantables escaliers brillent, pour qu'ils sentent bon la cire ! Elle en faisait une question de fierté, voire d'honneur. En aucun cas, elle n'aurait supporté la plus petite remarque désobligeante concernant l'aspect de ses escaliers. Pourtant elle les haïssait.

Elle, elle aurait aimé qu'un ascenseur fût installé du temps où elle n'était que la concierge. Maintenant qu'elle faisait partie du collège des copropriétaires, son regard sur l'opportunité d'installer un ascenseur avait changé. Comme quoi, suivant le côté de la facture duquel on se trouve, la vue sur l'ascenseur n'est pas la même.

Alors, plus par habitude que par une réelle envie de voir l'immeuble se doter d'un ascenseur, elle pestait, ronchonnait, maugréait après les escaliers. Encore aujourd'hui, bien qu'elle ne monte plus le courrier, qu'elle ne gravisse plus aussi souvent les cent quinze marches, et que l'entretien de celles-ci soit confié à une société de nettoyage, les escaliers restent pour elle un sujet d'interminables récriminations quasi quotidiennes.

Cependant, le sujet sur lequel elle adorait par-dessus tout papoter avec ses voisins, mais surtout avec ses voisines, était celui de tous les habitants de l'immeuble, à savoir l'énigmatique propriétaire de l'appartement du quatrième étage porte droite :

cet étrange monsieur Robert.

Comme tous les habitants de l'immeuble, Lucienne était d'accord pour dire que monsieur Robert était très secret, qu'il avait un aspect inquiétant. Ils avaient tous une idée précise sur ce que pouvait être l'activité de ce dernier, et avaient tous des arguments irréfutables vous prouvant le bien-fondé de leur analyse. Le problème était qu'aucun des propriétaires n'avait la même approche sur ce que monsieur Robert pouvait bien faire dans la vie.

Lucienne, elle aussi, avait une idée bien précise de ce que devait être la vie de monsieur Robert. Après bien des supputations dont elle avait livré les grandes lignes uniquement à Rose Lelievre, la propriétaire du troisième étage à droite, Lucienne en était arrivée à une conclusion des plus surprenantes : monsieur Robert était un agent de la Gestapo.

L'idée était d'autant plus insolite que la guerre était terminée depuis quelques dizaines d'années. Mais de cela, Lucienne n'en avait cure, elle campait fermement sur ses positions, monsieur Robert était un agent de la Gestapo.

Si l'on écoutait attentivement Lucienne, elle vous assurait qu'elle ne l'avait jamais vu avec un sac ou un paquet à la main.

À ce jour, personne n'avait trouvé la relation entre le fait d'être un agent de la Gestapo et porter un paquet ou un sac. Elle vous garantissait qu'il ne faisait jamais de courses alimentaires, et chose particulièrement étrange pour elle, qu'il ne prenait jamais ses repas chez lui. Avidée de découvrir la vérité, elle avait mené plus ou moins discrètement sa propre enquête auprès des commerçants du quartier. Le constat était sans appel, aucun ne l'avait comme client. Il ne fréquentait même pas la pharmacie installée juste en face de l'immeuble. Ce qui lui faisait dire :

Même lorsqu'on est en bonne santé, ce qui a l'air d'être le

cas de monsieur Robert, on a toujours besoin d'un tube de dentifrice ou d'un comprimé pour soigner un petit mal de tête ou que sais-je encore. Je me demande où monsieur Robert peut bien se procurer ces produits de première nécessité.

Toutes ces affirmations ne représentaient en rien des arguments recevables pour défendre sa thèse, mais la façon dont elle formulait ces informations laissait entendre à son interlocuteur que ces détails étaient de la plus haute importance. En dehors de Lucienne, aucun occupant de l'immeuble ne voyait laquelle.

Un autre élément primordial, toujours aux yeux de Lucienne, résidait dans les horaires autour desquels monsieur Robert avait organisé sa vie. Tous les matins, sauf le mardi et le dimanche, il quittait son appartement exactement à la même heure : huit heures, avec une précision digne de celle d'un Chef de Gare. Il ne rentrait chez lui qu'en fin de soirée, entre vingt-deux heures trente et vingt-trois heures. Lucienne était d'autant plus précise dans les horaires donnés, qu'elle avait guetté monsieur Robert des mois durant. Elle précisait que le mardi, il ne sortait de chez lui qu'à de très rares exceptions. Enfin, le dimanche, c'était vers dix heures trente qu'il quittait son appartement. Ce jour-là, il ne rentrait guère après dix-neuf heures.

Si vous écoutez encore Lucienne, qui est intarissable sur le sujet, elle vous dira que depuis le premier jour où elle a pris ses fonctions, elle ne l'a jamais vu s'absenter pour quelque motif que ce soit. Elle vous jurera qu'il n'est jamais parti en vacances, en tout cas pas à sa connaissance. Cette affirmation étant basée sur le fait qu'elle n'avait jamais reçu de cartes postales de la part de monsieur Robert. La seule fois où monsieur Robert a fait exception à cette règle, s'est produite un jour de 1991.

Lucienne s'en souvient parfaitement.

C'était un mardi.